



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



18170467

MONITEUR BELGE

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 -11- 2018

15 NOV. 2018

BELGISCH STAATSBAD

DIVISION MONS
Greffe

Dénomination

(en entier) : **PROP'HOUSE**

Forme juridique : société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

Siège : *Rue Saint-Antoine 29 - 7100 Haine-Saint-Pierre*

N° d'entreprise : 0820-781-039

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - VALEUR PARTS SOCIALES

Texte

UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE S'EST TENUE LE 01-07-2018.

IL A ETE DECIDE DE TRANSFERER LE SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE AU 1A DE LA RUE DES MYOSOTIS - 7140 MORLANWELZ A DATER DE CE JOUR

IL A ÉTÉ ÉGALEMENT DECIDE DE VALORISER LES PARTS SOCIALES DE LA SOCIETE A 50,00 € L'UNITE.

LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE VALORISE A 18.600,00 € EST DONC REPRESENTÉ PAR 372 PARTS SOCIALES.

HANNOTIER Chantal
ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/11/2018 - Annexes du Moniteur belge